

14 novembre 2019

(19-7796)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

BRÉSIL: RÉOLUTION 241

Membre présentant la notification	BRÉSIL
--	---------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Résolution 241
Objet	Brevets (y compris la protection des espèces végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2019/IP/BRA/19_5862_00_e.pdf (en anglais et portugais)
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
Réglemente la prescription préliminaire relative à une demande de brevet visant des inventions dont l'examen est en cours, pour laquelle des recherches sur l'état de la technique effectuées par d'autres pays ou d'autres Offices de brevets régionaux ou internationaux sont disponibles.	
Langue(s) du texte notifié	Anglais, portugais
Entrée en vigueur	22 juillet 2019
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	16 octobre 2019
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	INPI http://www.inpi.gov.br/

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.